



SMISP-Info

25 septembre 2009 - N°10 / 2009

La "Saga Grippe" continue...

La grippe "A comme autiste" qui frappe le ministère est évoquée dans les médias...

Face au silence du Ministère de la Santé, le SMISP a diffusé, pour faire connaître les difficultés des MISP, un [Communiqué de Presse](#) repris dans plusieurs médias. Peut-être pourrions-nous être entendus mais l'actuelle organisation de la vaccination nous fait craindre le pire.

Les super-MISP vont-ils devenir super-vaccinateurs... ?

Alors même que nous croulons sous le travail, certains MISP seraient « sollicités » pour vacciner ou assurer la responsabilité des futurs Centres de Vaccinations. Cette interprétation des messages diffusés à la réunion « grippe » DDASS/DRASS du 17 septembre dernier par les directions doit être vivement combattue.

La lettre de la DGS adjointe aux Préfets du 18 septembre demande la désignation d'un responsable administratif, dont il est précisé qu'il n'est pas nécessaire de prendre sur ce poste un professionnel de santé, et d'un responsable technique qui, lui, doit être un professionnel de santé, mais pas un MISP, car la supervision médicale technique impose de superviser une chaîne de vaccination et d'assurer un rôle médical soignant (effets secondaires éventuels), donc d'être inscrit à l'Ordre des Médecins. De plus, au stade actuel, les appels sont basés sur le volontariat, pour la mission administrative comme pour le rôle technique.

D'autres DDASS ont bien compris le travail de leurs MISP, donc l'intérêt de les maintenir opérationnels dans leurs services. Elles ont travaillé en ce sens avec leurs préfetures. La question qui se pose est la suivante :

Est-ce VRAIMENT notre rôle, est-ce là que nous pourrions le plus utilement apporter nos compétences ?

Cette dernière péripétie de la "saga grippale" renforce notre détermination à ne pas nous laisser découper sur l'autel des ARS avec le couteau de la grippe...

Le séminaire va nous permettre de préparer notre mobilisation.

Séminaire des 2 et 3 octobre 2009 à Rennes : "Grippe, ARS : y a-t-il encore une place pour des médecins de santé publique ?"

Cette rencontre est essentielle pour :

- compléter le "retour d'expérience" sur la prise en charge de la grippe par les MISP, afin de renforcer notre argumentation sur les dangers des ARS qui se profilent sans une Veille et Sécurité Sanitaire structurée

Ceux qui ne peuvent venir au séminaire sont invités à nous envoyer leur "retour de grippe"...

Nous compilerons anonymement toutes ces informations.

- s'informer des dernières dispositions sur les ARS, afin de reformuler nos propositions alternatives
- réfléchir aux récentes pistes et propositions sur l'évolution de notre statut et de notre "corps"
- préparer les armes de notre future mobilisation (textes, messages, actions...)

Comme toujours pour les séminaires, le SMISP prendra en charge, pour ses adhérents à jour de leur cotisation :

- * l'organisation de l'hébergement
- * les 2 repas du vendredi et du samedi midi
- * les frais de transport (sur la base du tarif SNCF 2^e classe).

INSCRIVEZ VOUS DES A PRESENT

Merci d'envoyer rapidement le bulletin d'inscription ci-après à olivier.joseph@sante.gouv.fr

Compte Épargne Temps (CET)



- * Un premier [décret du 3 novembre 2008](#) avait ouvert la possibilité de "monétisation" d'un certain nombre de jours.
- * Un nouveau [décret du 28 août 2009](#) "assouplit" les conditions d'utilisation des Compte Epargne Temps dans la fonction publique d'Etat et fixe les conditions des options possibles :
 - prise de jours de congé
 - rachat des jours de congé (125 euros par jour pour les catégories A)
 - placement des sommes correspondantes au sein du régime additionnel de retraite de la fonction publique (RAFP)
 - maintien sur le CET de jours en vue d'une utilisation future comme congés

MAIS ATTENTION :

Cet "assouplissement" met en fait en place de nombreuses conditions assez complexes et des quotas qui risquent de pénaliser ceux qui les ont déjà dépassés !!

Nous conseillons à tout possesseur d'un CET de lire très attentivement ces textes pour être en capacité de faire les meilleurs choix **avant le 31 janvier 2010.**



Primes:

Une augmentation de 8% au total serait annoncée en 2009 pour les corps des MISP et des PHISP dont 3,5% correspondent à l'augmentation pour l'ensemble des corps (attention cela ne s'ajoute pas !)

Surveillez donc votre bulletin de paye du mois de décembre

Rappel: prochaine CAP le 10 décembre 2009:

Il s'agit d'une CAP de promotion, [la circulaire relative aux propositions d'avancement](#) est parue le 28 juillet 2009. Les propositions doivent être faites avant le **23 octobre**.

Avant cette date, vérifiez bien que vos directions vous ont proposé !

Certaines mutations pourraient aussi être examinées, comme cela avait été annoncé lors de la CAP de mai.

Faites-nous remonter d'éventuelles demandes.

Vos représentants ([cf. liste sur site](#)) sont à votre disposition si nécessaire.

Le SMISP c'est vous ! Adhérer, voter, réagir, participer... c'est faire vivre et revivre notre métier !

Séminaire

**" Grippe, ARS : y a-t-il encore une place pour
des médecins de santé publique ? "**

Vendredi 2 et Samedi 3 octobre 2009 à Rennes - Cesson

Centre de la Hublais • Avenue de La Hublais • 35510 Cesson-Sévigné • Tél. 02 99 83 11 02 •
RDV vendredi à partir de 9H

NOM:
Prénom :
Affectation :
Adresse professionnelle :
Mél professionnel :
Tél professionnel :

participera au séminaire SMISP de Rennes .

et s'inscrit en particulier pour les éléments logistiques suivants :
(les déjeuners sont pris en charge par le SMISP, et les dîners sont à la charge de chacun)

	OUI	NON
Nuit du J 1er au V 2		
Déjeuner du V 2		
Nuit du V 2 au S 3		
Déjeuner du S 3		

J'arriverai par le train de

J'arriverai en voiture, vers.....le.....

J'aimerais rester pour la nuit du S 3 au D 4 (hors séminaire) OUI NON

Remarques, propositions et suggestions éventuelles:

Vous arrivez par le train:

- Place de la **Gare**, prendre le **métro** (direction *Kennedy*), jusqu'à **République** (Centre ville).
- Prendre ensuite le **bus ligne N°6** direction *Cesson-Sévigné* (les bus circulent toutes les 20 mn du lundi au samedi, plus rarement le dimanche / se renseigner auprès du site désigné ci-dessous).
(le même ticket, valable 1 heure, sert au métro puis au bus).
- Descendre à l'**arrêt** de bus *Hublais* en semaine, ou l'arrêt *Taillis* le dimanche
 - * De l'arrêt *Hublais*, revenir sur vos pas.
 - * De l'arrêt *Taillis*, prolonger à pied tout droit.
- Sur ce **trajet à pied**, repérer une avenue bordée d'arbres (l'avenue de la Hublais).

Vous arrivez en voiture :

Par la **Rocade sud** :

- * Venant de Paris, prendre la Rocade sud puis la quitter par la Porte N°3a - Porte de Beaulieu - Rennes Centre - Cesson Sud
- * Venant de Nantes, Angers, Bretagne sud, prendre la Rocade sud dans le sens *Laval-Le Mans-Paris*, et la quitter à la Porte N°3 - RENNES Centre - Cesson Sud
- Aux ronds-points qui suivent, prendre la Direction *Cesson-Centre* jusqu'à hauteur du Mc Donald's
- Au rond-point à hauteur du Mc Donald's, prendre la *Cesson-Centre* (à droite)
- Au petit rond point suivant (environ 200 m), prendre à gauche l'*Avenue de la Hublais* (bordée d'arbres)

Par la **Rocade nord** :

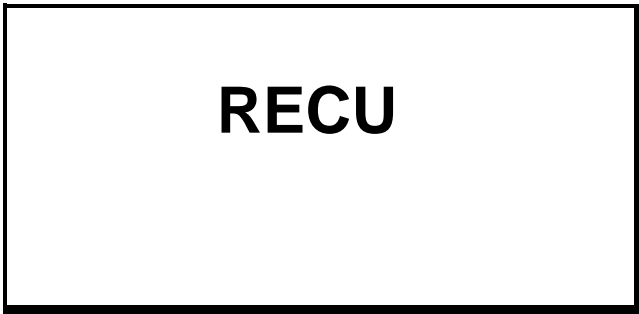
- La quitter à la sortie N°15, en Direction de Cesson-Sévigné
- Suivre toujours l'indication *Autopôle*, jusqu'à hauteur du Mc Donald's
- Au rond-point à hauteur du Mc Donald's, prendre la Direction *Cesson-Centre* (à gauche)
- Au petit rond point suivant (environ 200 m), prendre à gauche l'*Avenue de la Hublais* (bordée d'arbres)

Le Centre est au fond de cette avenue à quelques centaines de mètres



(toutes informations sur notre site <http://www.smisp.fr/>) - Le Bureau du SMISP-

**SYNDICAT
DES MEDECINS
INSPECTEURS
DE SANTE
PUBLIQUE**



UNION CONFEDERALE DES MEDECINS SALARIES
DE FRANCE (UCMSF)
www.smisp.fr

Reçu de M.....,

la somme de quatre vingt euros, quatre vingt dix euros, cent euro * représentant la cotisation au SMISP pour l'année 2009

A....., le

Le trésorier : Thierry Mathieu

* : MISP→80€, MIC→90€, MIG→100€ (rayer les mentions inutiles)

BULLETIN D'ADHESION - A JOINDRE A LA COTISATION 2009

Nom et prénom :

Sexe : M / F

Année de naissance : 19__

Année d'entrée dans le corps des MISP: ____

Fonctions actuelles :

Fonctions antérieures :

Situation : MISP : MIChef : MIGénéral :

Echelon : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 HEA HEB HEC indice maj. : ____

Date de la nomination dans l'échelon : ____/____

temps plein temps partiel : ____% disponibilité détachement

congé parental congé maladie ou LD mis à disposition

Adresse perso :

tél. perso :

Adresse prof :

tél. prof. :

fax :

Mél : _____@_____

ccmail : _____@sante.gouv.fr

Merci de votre soutien et de vos réponses précises qui permettent de mieux vous connaître et vous défendre.

Vos remarques et vos attentes vis à vis du SMISP (et plus sur feuille séparée si vous êtes en verve):

date:

signature:

Chèque à l'ordre du SMISP, à renvoyer au trésorier :

Thierry Mathieu - Les Tamaris, 19 avenue Pasteur, 98000 Monaco